



EVENEMENTS A VENIR		
Janvier		
Vendredi	11	Concert Jazz - Images & Patrimoine
Samedi	12	Loto - Comité des Fêtes
Vendredi	25	Cinéma - Bergerie
Février		
Samedi	2	Assemblée Générale - Club de l'Amitié
Samedi	9	Repas annuel - ASCE
Samedi	16	Loto - Comité des Fêtes
Mars		
Dimanche	10	Repas annuel - Club de l'amitié
Samedi	16	Nettoyage de printemps - CCVVS Braderie - Foyer Rural
Samedi	22	Concert Jazz - Images & Patrimoine
Samedi	23	Repas annuel - Chaussy FC
Samedi	30	Repas annuel - Foyer Rural
Avril		
Dimanche	14	Repas en l'honneur des anciens
Dimanche	21	Brocante - ASCE & Comité des Fêtes
Dimanche	28	Loto - Club de l'amitié



## BULLETIN D'INFORMATION – Décembre 2018

### LE MOT DU MAIRE

Chers Calcédoniennes & Calcédoniens,



Nous sommes déjà en décembre et je reviens vers vous avec l'actualité de la commune. Avec la commission communication, nous avons décidé de modifier les dates de parution du bulletin municipal afin de coller au mieux aux périodes les plus riches en événements. Ce dernier paraîtra aux mois d'avril et de septembre.

Le 11 novembre 2018, nous avons célébré les 100 ans de la fin de la première guerre mondiale au monument puis au cimetière. Comme je vous l'avais annoncé en novembre, nous avons décidé avec les représentants du CCAS de remplacer le repas au restaurant par un repas en l'honneur des anciens à la salle des fêtes auquel chaque Calcédonien(ne) pourra participer. Ce repas, que nous voulons un moment privilégié d'échanges entre les générations sera accompagné d'un spectacle qu'il nous reste encore à définir. Date à retenir le **dimanche 14 avril 2019**.

Concernant notre Plan Local d'Urbanisme, l'enquête publique s'est terminée le 12 octobre et le rapport de l'enquête publique est maintenant disponible et consultable en mairie ou sur notre site Internet depuis le 3 décembre 2018. Nous devons modifier les éléments réglementaires et nous pensons finaliser le projet pour la fin du premier trimestre 2019.

Le niveau de la nappe du puits de Boucagny est enfin revenu à un niveau normal et nous levons toutes les restrictions sur l'utilisation de l'eau qui reste malgré tout un bien important et limité en quantité que nous vous invitons à préserver.

Nous avons fait le choix de transférer la compétence distribution et stockage de l'eau potable de la commune vers le syndicat de gestion des eaux SIAEP Vexin Ouest situé à Magny en Vexin. Vous allez donc recevoir ou vous avez déjà reçu en décembre la dernière facture d'eau émise par la commune de Chaussy. Les prochaines factures émises le seront par Véolia au nom du syndicat. Nous avons déjà du transférer la compétence production et transport à ce syndicat depuis 2017 afin de pouvoir bénéficier des

subventions pour le raccordement du puits du bois. L'impact sur votre facture sera modéré avec un abonnement un peu plus cher mais avec un coût de la consommation légèrement inférieur à celui que nous appliquons actuellement.

Je remercie également la Communauté de communes Vexin Val de Seine qui réalise les travaux de remise en état des routes dites d'intérêt communautaire sur notre territoire ; cette année cela concerne une multitude de trous rebouchés, la réfection du haut de la cote de Saint Leu ainsi que la réfection d'un grand tronçon de la route qui passe devant la ferme de Méré et donnant vers Chérence.

Dans les remerciements, j'associe également les associations de la commune qui se succèdent pour animer chaque mois notre village.

Je profite également de cet édito pour vous informer que le conseil municipal invite tous les Calcédonien(ne)s à la cérémonie des **vœux de la commune qui aura lieu le 19 janvier 2019 à 18h à la salle des fêtes**.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

**Philippe LEMOINE**

### ETAT CIVIL

#### Naissances

Aline, née le 2 juillet 2018, chez Mme DEGLISE et M. RABAUD  
Baptiste, né le 20 septembre 2018, chez M. et Mme RIFFIER  
Lucca, né le 6 octobre 2018, chez Mme ROUZIES et M. DE BROUWER  
Eden, né le 9 novembre 2018, chez Mme MAUNY et M. PAVIE

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour nos jeunes concitoyens.

#### Mariages

Corinne MICHAUD et Eric DUVAL, le 28 juillet 2018  
Mélanie LARUE et Anthony GOIFFON, le 18 août 2018

Nos meilleurs vœux de bonheur

#### Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de Madame Marie PLE, décédée le 12 septembre 2018

\*\*\*\*\*

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

Monsieur et Madame BLEUNVEN  
Madame BOUVERET et Monsieur BOUTEL  
Monsieur et Madame CHARLES-ROUYER et leurs enfants  
Monsieur et Madame DEBOVE-BRU et leurs enfants  
Madame JANOVET et ses enfants  
Madame LACOUR et Monsieur PEREIRA  
Madame ROMPTEAU, Monsieur GUERIN et leurs enfants  
Madame VARIN, Monsieur DAGORNO et leur fils

### INFOS PRATIQUES

#### SECRETARIAT DE MAIRIE

##### Heures d'ouverture au public

- Mardi après-midi de 13h30 à 16h
- Jeudi matin de 9h à 11h
- Samedi matin de 9h à 11h

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-Mail : [mairie.chaussy@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaussy@wanadoo.fr)

Site : [www.chaussy95.fr](http://www.chaussy95.fr)

#### COLLECTE DES DECHETS ET ENCOMBRANTS

A compter du 31 décembre 2018 vos nouveaux jours de collecte sont :

- Le vendredi pour les ordures ménagères
- Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre.

Nous vous rappelons que vos bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.

**Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage du camion de ramassage.**

Pour suivre l'actualité et interagir, n'hésitez pas à consulter le site de la commune [www.chaussy95.fr](http://www.chaussy95.fr) qui est régulièrement mis à jour.

Directeur de publication : Philippe Lemoine – Rédacteurs : commission communication

**Balade thermographique à Chaussy**

**Creé de photo : LP/Map, le Parisien**

**Notre énergie part en fumée ?**

Thermographie à domicile du 04/02 au 08/02/2019.  
Restitution en mairie le 21/02 à 19h

**Inscription gratuite**

Inscription obligatoire auprès de la mairie avant le 25 janvier 2019.

Mairie de Chaussy : 01 34 67 70 11

## LES BREVES DE LA COMMUNE

Les travaux d'aménagement de la place de la mairie et de la sécurisation de l'accès à l'école sont achevés. La place est désormais rendue aux habitants, en espérant vous y voir toujours plus nombreuses et nombreux.

La salle des fêtes a fait peau neuve. La cuisine a été repeinte par nos employés communaux au mois de juillet et la salle est maintenant entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (places de parking PMR, toilettes adaptées, planche de bar à hauteur,...). Dans le cadre d'un chantier participatif, la scène a été refaite et sécurisée, encore merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps au mois d'août. L'électricité a également été remise aux normes.



Un autre grand chantier avance : le puits du bois. La canalisation permettant d'alimenter notre château d'eau devrait être réalisée l'année prochaine et la route vers Villers serait coupée juin/juillet. Afin de limiter la gêne occasionnée, ERDF en profitera pour enterrer la ligne moyenne tension le long du domaine de Villarceaux.

Vous avez pu voir un petit barnum jaune et blanc se planter à plusieurs endroits dans le village. Il s'agissait des techniciens de la fibre qui faisaient les connections entre les fibres (afin de distribuer nos rues). A priori, nous aurons accès à la fibre au premier semestre 2019. Des réunions d'information seront organisées afin de vous expliquer les modalités pour souscrire à ce nouveau service.



Dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie), l'entreprise Zymberi a changé la chaudière mairie/école en la remplaçant par une chaudière à condensation beaucoup moins énergivore. La menuiserie de l'Epte a remplacé les huisseries de la cantine, de la bibliothèque de l'école et celle de la salle des associations par des fenêtres à double vitrage beaucoup plus performantes. Ces travaux ont été subventionnés à 80%. Afin de finaliser ce projet d'économie d'énergie, une deuxième tranche sera lancée en 2019 sur les réseaux d'eau chaude de l'école et mairie pour revoir totalement la régulation et le découpage des zones.



Vous avez été nombreuses et nombreux à signer la pétition « Sauvons le domaine de Villarceaux » qui désormais avoisine les 10 000 signatures. Merci pour votre soutien et votre implication qui ont contribué à une première avancée : les budgets seront reconduits à l'identique pour 2019 et le domaine restera ouvert et fonctionnera comme en 2018. La région s'apprête à lancer un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêts) ayant pour but d'identifier des porteurs de projets respectueux de la dimension patrimoniale, culturelle et/ou touristique en conservant un accès aux visites de public. Cette proposition devra être viable afin

d'assurer la sauvegarde voir le développement du domaine. C'est ce que Valérie Péresse appelle « l'opération de la dernière chance ». Cet AMI devait être lancé fin octobre puis fin novembre mais ne l'est toujours pas à ce jour. Bien entendu, il faut que nous restions très vigilants sur la suite des événements. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Un grand merci à Mathieu Mazzochi qui a remplacé Anne pendant son arrêt maladie puis les congés d'été et ce, jusqu'en septembre 2018. Dévoué, efficace et souriant, il a contribué au bon fonctionnement de la commune. Comme vous le savez, un tracteur a brûlé sur la commune rue de la gendarmerie le 1<sup>er</sup> août 2018, pour certains riverains les dégâts ont été importants et les travaux de réhabilitation n'ont pas encore été réalisés pour des problèmes d'assurance. Lors de cet incendie, Mathieu et Aurélien ont été chaleureusement remerciés par les pompiers qui sont intervenus. Sans leur courageuse attitude au début du sinistre, les conséquences auraient pu être beaucoup plus dramatiques.



Les procédures et les dates de collecte des ordures sont modifiées à partir du mois de janvier 2019. Nous vous en informerons au travers du calendrier « Tout en Un » du premier semestre 2019 notamment.

### REFORME DES MODALITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

**Vous pouvez désormais vous inscrire après le 31 décembre !** Entrée en vigueur de la réforme : 1<sup>er</sup> janvier 2019

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur une liste électorale. **L'inscription sur les listes électorales est obligatoire** (art. L9 du code électoral).

#### Les mesures concrètes :

- . Les **conditions d'inscription sont élargies** aux jeunes de moins de 26 ans domiciliés chez leurs parents et aux chefs d'entreprise qui participent à l'économie locale
- . **L'inscription est possible jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant un scrutin**
- . Sa **situation personnelle vis-à-vis du REU est consultable** sur internet (suis-je inscrit ou non ?)

Pour pouvoir voter aux **élections européennes du dimanche 26 mai 2019**, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription. Vous pouvez vous inscrire soit par correspondance, soit en vous présentant en mairie, en produisant la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.

**Votre énergie part en fumée ?** Le CEP et la mairie organiseront des Balades Thermographiques entre le 4 et le 8 février 2019. Un technicien proposera de photographier votre habitation à l'aide d'une caméra thermique. Cette visite sera également l'occasion pour les particuliers de poser des questions concernant la rénovation énergétique, un rapport personnalisé sera envoyé par mail à chaque personne inscrite pour les visites. **Inscriptions obligatoires en mairie avant le 25 janvier (nombre de visites limitées)**. Une restitution aura lieu le 21 février : une balade thermique dans les rues de Chaussy afin d'observer les déperditions de chaleur sur les différents bâtiments et un moment d'échange autour des images prises lors des balades thermographiques.

Une réunion d'information « énergie » sera assurée le samedi 13 avril, l'occasion d'échanger autour de vos projets de rénovation thermique avec un professionnel (**inscription en mairie avant le 15 mars**)



Désormais, la commune dispose d'un terrain de pétanque accessible à tous, entre le stade de foot et le ru. Un grand merci aux bénévoles et au comité des fêtes pour cette nouvelle installation réalisée lors d'un chantier participatif fin octobre.

